

# Débats des Communes

## TROISIÈME SESSION—ONZIÈME PARLEMENT

### CHAMBRE DES COMMUNES.

Judi, 23 mars 1911.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

#### 1re LECTURE

De deux projets de loi:

Le 1er (n° 45), présenté par M. Rankin, pour faire droit à Paulina Verena Meyer;

Le 2e (n° 151), présenté par M. McCraney, pour autoriser The Canadian Surety Co.

#### QUESTIONS.

(Les questions auxquelles il a été répondu oralement sont indiquées par un astérisque.)

#### SERVICES DE FEU HECTOR FABRE.

\*M. MONK demande:

1. A quelle date feu Hector Fabre a-t-il été nommé commissaire du Canada en France?

2. Quel salaire lui a été payé pendant la durée de ses fonctions?

3. Pendant combien d'années a-t-il occupé cette charge?

4. Le Gouvernement se propose-t-il de payer une pension ou gratuité à sa veuve?

5. Un crédit à cet effet sera-t-il inséré dans le budget de cette année?

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (premier ministre):

1. M. Fabre a été nommé à sa position en France vers 1882.

2. Au moment où il est mort il recevait comme traitement et pour frais divers \$6,500 par an du Gouvernement fédéral et je crois qu'il recevait aussi \$2,000 du gouvernement de Québec.

3. Il a été en fonction de 1882 à septembre 1910.

4 et 5. Le Gouvernement a l'intention de traiter Mme Fabre, sa veuve, le mieux qu'il lui sera possible, conformément à la loi.

#### DECLARATION EN DOUANE DU NAVIRE "WANDA".

1. A-t-on demandé l'enregistrement du navire "Wanda" à Brockville ou à tout autre port canadien antérieurement au 18 août 1909?

2. Un avis, verbal ou écrit, a-t-il été donné par quelque port douanier du Canada au su-

jet dudit navire antérieurement au 18 août 1909? Dans l'affirmative, quel en a été l'effet?

3. Le ministre des Douanes a-t-il été consulté ou approché par M. Calvert, ex-whip libéral, ou quelque membre du Gouvernement "quelques fonctionnaires l'ont-ils été au sujet de l'évaluation dudit navire ou de son enregistrement avant ou après la réception de la lettre de M. Calvert suggérant que l'évaluation dudit navire ne devrait être que de \$1,000 ou environ?

L'hon. WM. PATERSON (ministre des Douanes):

1. Le département des Douanes ne connaît aucune déclaration en douane du steamer "Wanda", sauf la déclaration sur laquelle les droits ont été payés à Brockville le 9 septembre 1909.

2. Il n'y a eu aucun avis d'aucun port douanier envoyé au département des Douanes, avant le 18 août 1909, relativement à la déclaration en douane du steamer "Wanda".

3. Non.

#### TARIF DES COLIS POSTAUX.

M. ARMSTRONG demande:

1. Le Gouvernement se propose-t-il de réduire les frais de port sur les colis, ou d'établir un nouveau système pour le transport des colis par la poste?

2. Si on doit inaugurer un nouveau système, quelle en sera la nature?

L'hon. RODOLPHE LEMIEUX (directeur général des Postes): La question est soumise en ce moment à l'examen du département des Postes.

#### TRAITEMENTS DES DIRECTEURS DES POSTES, ETC.

M. ARMSTRONG demande:

Le directeur général des Postes a-t-il l'intention d'accorder soit quelques-unes, soit la totalité des demandes suivantes? Dans la négative, quelle serait les raisons du refus?

1) Augmentation de salaire pour faire face à l'augmentation rapide du prix de la vie. (L'échelle actuelle accorde moins par 1,000 objets reçus ou expédiés, qu'il y a douze ou quinze ans passés.)

2) Augmentation de l'allocation pour loyer, et le calcul de cette allocation d'après un pourcentage direct sur les affaires transigées.

3) Les fournitures de bureau, tel que ficelle, encre, plumes, crayons, etc., fournis par le département.